

# CHARTRE POUR L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP CHEZ CCI FORMATION EESC



## ENGAGEMENT ENVERS L'INCLUSION

Nous nous engageons à offrir un environnement inclusif et respectueux à toutes les personnes en situation de handicap, en mettant en place les mesures nécessaires pour favoriser leur pleine participation au sein de notre centre de formation.



## ACCESSIBILITÉ PHYSIQUE

Nous veillons à ce que nos locaux, salles de classe, équipements et installations soient accessibles aux personnes en situation de handicap, en conformité avec les normes d'accessibilité en vigueur.



## ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Nous proposons un accompagnement individualisé et adapté aux besoins spécifiques de chaque personne en situation de handicap, en collaboration avec les services spécialisés et les partenaires externes si nécessaire.



## SENSIBILISATION ET FORMATION DU PERSONNEL

Nous assurons la sensibilisation de notre personnel à la diversité des situations de handicap et leur offrons une formation régulière sur les bonnes pratiques d'accueil et d'accompagnement.



## ADAPTATION PÉDAGOGIQUE

Nous mettons en place des mesures d'adaptation pédagogique pour répondre aux besoins spécifiques des apprenants en situation de handicap, en collaboration avec les enseignants et les intervenants spécialisés.



## AMÉLIORATION CONTINUE

Nous nous engageons à évaluer régulièrement nos pratiques et à améliorer notre politique d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes.



## COMMUNICATION ACCESSIBLE

Nous garantissons une communication accessible à tous, en proposant des supports de cours et des documents pédagogiques adaptés aux différents types de handicap (braille, gros caractères, audio, etc.).